

SMECTOM

Le Magazine Semestriel d'informations

INFOS

Nov. 2012

N°3

les **DASRI**
en **10**
QUESTIONS



Page 4

OFFERT

JE PARTICIPE À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS
STOP PUB NON MERCI!
SMECTOM
*sauf information des collectivités



*voir page 9

Page 10

Le Métal

un déchet bien conservé !



Photo : Joël Boyé - Groupe Dépêche

Bernard PLANO

Président du SMECTOM
du Plateau de Lannemezan,
des Nestes et des Coteaux



À l'occasion de ce troisième magazine semestriel, le SMECTOM veut vous faire connaître les nouveaux dispositifs mis en place pour **améliorer la gestion de nos déchets**. Mieux les gérer et en diminuer leur quantité est à coup sûr donner un sérieux coup de main à notre planète. À travers une détermination vertueuse, **nous contribuerons aux économies de nos ressources naturelles et énergétiques** qui seront tellement précieuses à nos héritiers ainsi qu'au respect de la nature, sans oublier la maîtrise des coûts de traitement de nos ordures ménagères.

Pour atteindre ces objectifs primordiaux, **nous devons amplifier nos actions de pédagogie, de sensibilisation et de communication** et mettre en place des moyens encore plus performants pour améliorer la collecte et le traitement. Aussi à travers les animations scolaires, les journées portes ouvertes, la promotion de la semaine européenne sur la réduction des déchets, les rencontres des ambassadeurs de tri avec les usagers, le site internet et autres supports de communication, nous contribuons aux actions de pédagogie nécessaires. Avec la mise en place récente de la collecte des capsules de café, l'accroissement de la récupération de piles dans les déchetteries, la valorisation des cartons des commerçants ainsi que la modernisation du centre de tri de Capvern, le SMECTOM et le SMTD65 œuvrent à améliorer le tri des déchets. Seules des actions capitales de ce type permettront de préserver les ressources naturelles de notre planète.

Toute l'équipe du SMECTOM reste à votre disposition pour tout complément d'informations.

Sommaire

Bloc note	3
Le dossier : Les DASRI en 10 Questions	4-5
Nos déchets en quelques chiffres	6-7
Zoom sur le centre de tri, semaine de la réduction des déchets,...	8
Stop Pub, animations dans les écoles...	9
Le Métal : un déchet bien conservé !	10-11

BLOC NOTE

NESPRESSO

What else ?



Les déchetteries de Capvern, Trie sur Baïse et Hèches récupèrent désormais les capsules Nespresso dans le but de les recycler. L'Eco-organisme Collectors est en charge de la récupération de l'aluminium et du compostage du marc de café.



Pour plus de renseignements : www.ecolaboration.com

LE PROJET



Le SMTD65 lance un projet de sensibilisation à la diminution de la consommation de piles et à leur récupération dans des points de collecte spécifiques. Aujourd'hui, **seulement 34 % des piles mises sur le marché sont recyclées** ; leur présence dans la nature ou dans les sacs d'ordures ménagères crée de réels problèmes de pollution. C'est pourquoi, les points de collecte des piles se multiplient pour faciliter leur récupération : déchetteries, lieu de vente...

Pour trouver un lieu de collecte de piles proche de chez vous : www.corepile.fr

NEWS

QUIZZ

Vous avez été nombreux à participer à notre quizz lors du lancement du site Internet. Les 40 prix qui avaient été mis en jeu ont été remportés. Si vous désirez voir la liste des gagnants ainsi que les réponses, rendez-vous sur le site rubrique Quizz.

Et toujours sur notre site : Les horaires des déchetteries, les services de collectes, le tri sélectif ainsi que toutes nos publications téléchargeables,...

www.smectom-lannemezan.com

COMMUNICATION :

La FLORATRI® : Ce nouvel outil illustré vous aidera à faire le tri de vos déchets. Il est disponible dans certaines mairies, au SMECTOM, dans les offices de tourisme,...



COLLECTE DES CARTONS



Le SMECTOM a récemment mis en place des conteneurs à couvercle bleu pour la collecte des cartons des commerçants de Lannemezan, ainsi que pour ceux du marché du mercredi matin. Grâce au travail des ambassadeurs de tri et à la participation active des commerçants, la quantité et la qualité des cartons collectés est en nette progression. Au 1^{er} septembre 2012, cette collecte sélective a déjà permis de récupérer près de 40 tonnes de cartons, soit une recette de 4 000€ environ. Si ces cartons étaient enfouis, leur élimination coûterait 130€ la tonne !



ATTENTION À LA QUALITÉ DU TRI !

Les agents de tri s'étonnent de la dégradation de la qualité du produit qui arrive sur le tapis du centre de tri ; en effet, des animaux morts, des seringues, des emballages très imbriqués les uns dans les autres, des ordures ménagères et tout autre type de déchets continuent à défiler sous leurs yeux, ce qui dégrade leurs conditions de travail.

Certaines communes trient remarquablement bien mais certaines, au contraire, font figure de mauvais élève avec des taux de refus de près de 20% !

Petit rappel : ce sont des humains qui trient le contenu des bacs à couvercle jaune, alors pensez-y quand vous y jeter vos déchets!

Le Dossier **les** **DASRI** en **10** QUESTIONS

Qu'est-ce qu'un DASRI ?



C'est un **Déchet d'Activités de Soins à Risques Infectieux** : seringues, déchets piquants, coupants et tranchants. De part leurs caractéristiques et les risques qu'ils peuvent causer sur la santé humaine et sur l'environnement, les déchets d'activités de soins doivent suivre une procédure spécifique pour passer par des filières d'élimination adaptées.

Quelle est la marche à suivre ?

La **1^{ère} boîte de stockage des DASRI est à récupérer en pharmacie.** Une fois pleine et fermée, c'est à la déchetterie qu'il convient de la ramener. Ensuite une nouvelle boîte vide vous sera confiée. (voir schéma en page 5).

Qui est concerné par cette procédure ?

Les personnes en auto-traitement (ex : les diabétiques, etc...)



**Les DASRI :
Les trier pour se protéger !
Les trier pour les éliminer sans risques !
Un DASRI est un déchet dangereux !**

4



Ce service est-il payant ?

Ce service est **gratuit** pour les personnes concernées.

Quels sont les risques si un DASRI n'est pas jeté dans le collecteur adéquat ?

Les risques sont traumatiques (coupures, piqûres...), infectieux et psycho-émotionnels. Il est donc **strictement interdit** de jeter de tels déchets dans les conteneurs à collecte sélective puisque ce sont des agents qui trient les emballages à la main! Des accidents ont déjà été recensés et ont été traumatisants.

La probabilité de contracter un virus mortel est bien réel !

En quoi les DASRI sont-ils à risque infectieux ?

Ils peuvent contenir des micro-organismes viables ou leurs toxines dont leur nature, quantité et métabolisme, **causent la maladie chez l'homme** ou chez d'autres organismes.

Où déposer votre collecteur à DASRI plein ?

Les déchetteries gérées par le SPECTOM (Capvern, Trie sur Baïse et Hèches) les récupèrent et donnent un vide en échange. La plupart des autres déchetteries du département des Hautes-Pyrénées ont aussi mis en place ce service.

Pour les horaires et adresses des déchetteries et pour toute information complémentaire sur le DASRI rendez-vous sur :

www.spectom-lannemezan.com



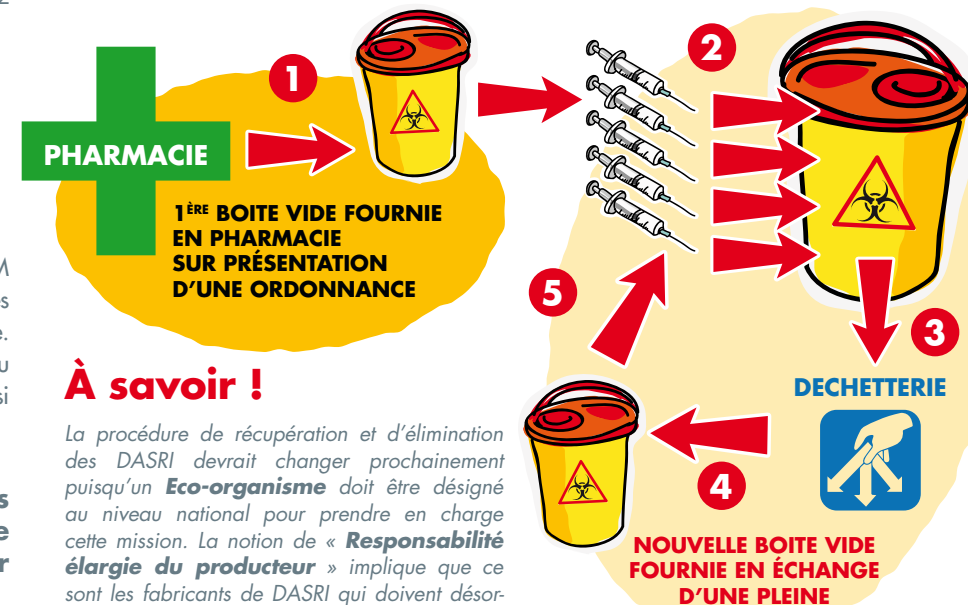
A quoi ressemblent les collecteurs de DASRI ?

Ce sont des boîtes à usage unique de 2 litres, étanches et résistantes à la perforation (voir ci-dessous).

Quel devenir pour les DASRI ?

Seule l'incinération des DASRI garantit une protection totale.

COMMENT GERER SES DASRI ?



À savoir !

La procédure de récupération et d'élimination des DASRI devrait changer prochainement puisqu'un **Eco-organisme** doit être désigné au niveau national pour prendre en charge cette mission. La notion de « **Responsabilité élargie du producteur** » implique que ce sont les fabricants de DASRI qui doivent désormais fournir les collecteurs aux pharmacies, et non plus la collectivité. Actualité à suivre !



Les DASRI ne sont pas les déchets des professionnels ?

Comme la loi le prévoit, les professionnels de santé doivent procéder **eux-mêmes à l'élimination de leurs déchets d'activité de soins**. En aucun cas, ils ne doivent laisser de DASRI chez les patients.

5

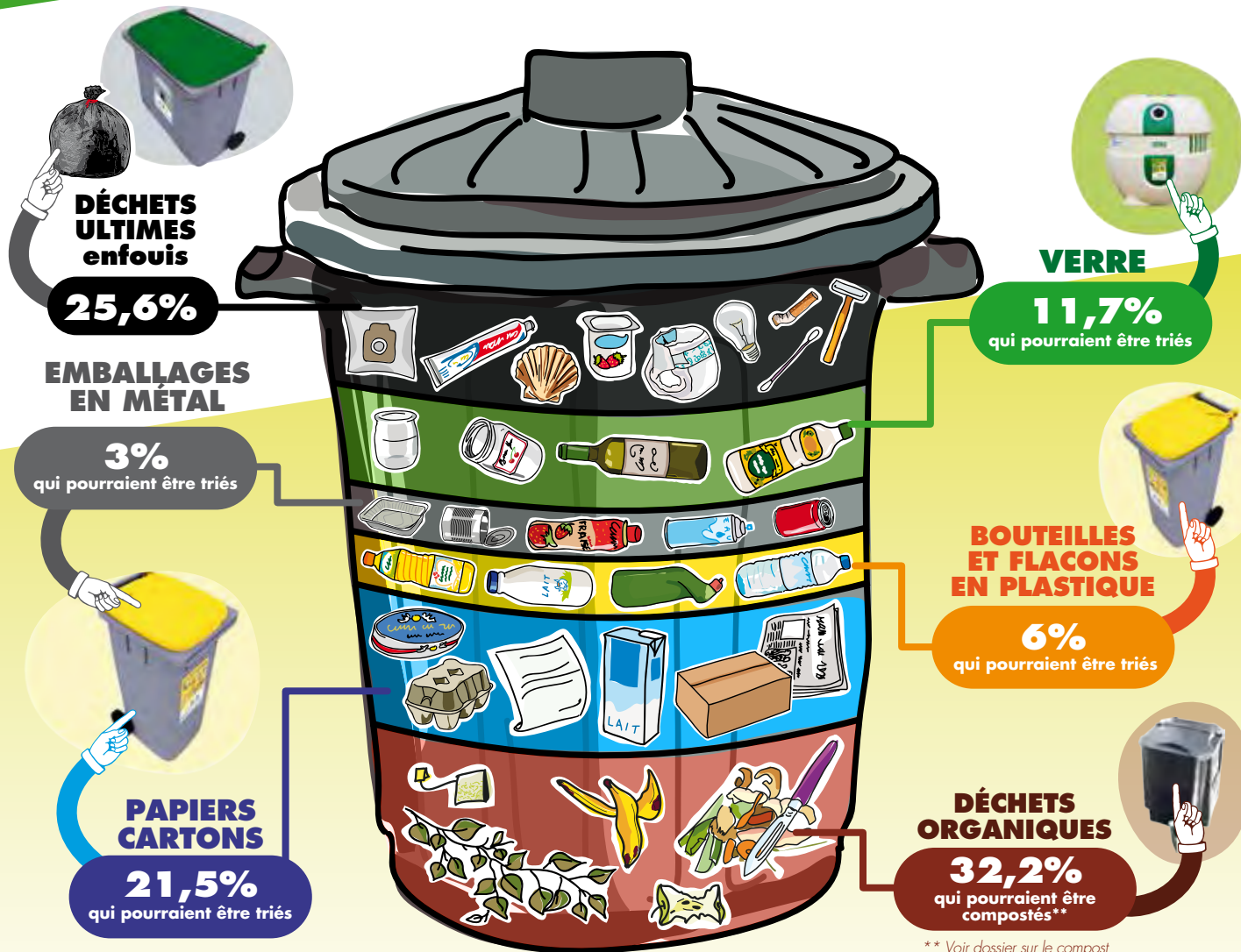
Nos déchets

En quelques chiffres

Composition moyenne de la poubelle d'une famille ne triant pas ses déchets*

390 kg par habitant/an (hors apports en déchetterie).

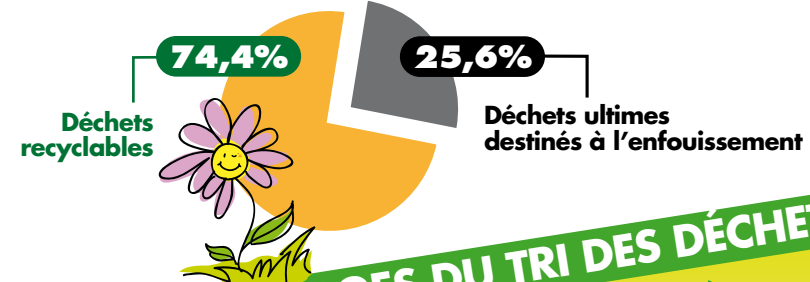
*Source ADEME suite à la campagne MODECOM de 2007



** Voir dossier sur le compost dans le SPECTOM info N°1

www.smectom-lannemezan.com

En conclusion : Les 3/4 de la poubelle peuvent être recyclés, à condition de bien trier les déchets. **On compte sur vous !**



LES AVANTAGES DU TRI DES DÉCHETS

► ENVIRONNEMENTAL

- Préserver les ressources naturelles (bois, bauxite, sable...)
- Diminuer les déchets enfouis sur notre territoire
- L'impact de la fabrication de nouveaux produits est plus faible avec les déchets recyclés : économies d'énergie, moins de rejet de CO²...

► SOCIAL

- Créations d'emplois pour le tri des déchets
- Nouvelle filière de fabrication de produits à partir d'emballages recyclés (créations d'usines et d'emplois)

► ÉCONOMIQUE

- La vente des emballages triés rapporte des recettes à la collectivité qui viennent en déduction des coûts de traitement des ordures ménagères, donc de vos impôts

RECETTES GÉNÉRÉES PAR VOTRE TRI EN 2011



VERRE
47 895€



EMBALLAGES MÉTAL
12 454€



BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
46 991€



PAPIERS, CARTONS, BRIQUES
106 360€



DÉCHETS ORGANIQUES

Production de compost pour le jardin et diminution du poids de la poubelle à enfouir, donc des coûts de traitement

Photo : V. Van Beuren@ Cascade d'Esparros

Perspectives

LE CENTRE DE TRI DE CAPVERN S'AGRANDIT !

À partir de juin 2013, tous les emballages et les papiers du département 65, sauf la Barousse et le Magnoac seront triés dans le nouveau centre de tri de Capvern. Géré par le SMTD65, ce centre de tri départemental pourra trier plus de 10 000 tonnes par an, soit une capacité 4 fois supérieure à ce qui existe aujourd'hui.

Coût de l'investissement : 10 000 000 €

BIENTÔT DES LOCAUX NEUFS POUR LES EMPLOYÉS DU SPECTOM !

Un nouveau bâtiment va prochainement voir le jour sur le site de Capvern, à côté de la déchetterie. Doté d'une dizaine de bureaux et d'une salle de réunion, ce bâtiment devrait être opérationnel fin 2013.



Du 17 au 25 novembre 2012 Semaine européenne de la réduction des déchets

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Cet événement s'adresse aussi bien aux collectivités, aux associations, aux scolaires qu'au grand public. Tout le monde peut agir au quotidien ! Plus d'infos sur : www.reduisonsnosdechets.fr



En modifiant nos comportements afin d'en diminuer les quantités :

► **Améliorer sa façon de consommer :** En évitant le suremballage et en privilégiant les circuits courts. En favorisant l'auto-production de certaines denrées (potager, poulailler, ...)

► **Faire du compost** (dossier complet dans SPECTOM info n°1) : Il suffit d'avoir un coin de jardin et d'acquiescer un composteur dans lequel vous pourrez y déposer la plupart de vos déchets organiques. Autre avantage : vous disposerez d'un terreau de qualité pour amender votre potager ou vos fleurs ! Pour plus d'informations, contactez le SPECTOM. Composteurs 400 litres en plastique noir en vente à la déchetterie de Capvern au prix de 15€ (règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public). Stock limité.



► **Prolonger la durée de vie des produits** Réparer ou réemployer les vieux objets qui semblent hors d'usage au premier abord, soi-même ou en faisant appel à des associations.

► **Achat responsable :** Acheter directement aux agriculteurs contribue à la réduction des déchets. Par exemple, le Pays des Nestes vient de réaliser un guide qui recense, par canton, les producteurs fermiers pratiquant la vente directe.



Syndicat Mixte du Pays des Nestes :
05 62 98 50 28

Environ 150 kilos de déchets par habitant et par an pourraient faire l'objet de gestes de prévention.

Cela permettrait de diminuer le coût de traitement et de réduire les tonnages qui partent à l'enfouissement.

UN MOYEN FACILE ET PRATIQUE DE DIMINUER LES DÉCHETS PAPIERS

30 kilos par an de papiers publicitaires sont reçus dans les boîtes aux lettres. La pose de ce visuel **STOP PUB** sur la boîte aux lettres offre **plusieurs avantages :**

- **Écologique :** les 30 Kg de papiers, journaux et magazines qui arrivent chaque année dans nos boîtes aux lettres ont nécessité le prélèvement de matières premières, d'eau et d'énergie pour leur fabrication.
- **Économique :** la publicité a un coût. C'est le consommateur qui la finance et c'est le contribuable qui paie pour son élimination.
- **Pratique :** la publicité encombre inutilement la boîte aux lettres. Cet encombrement peut attirer l'attention sur l'absence des occupants du logement.
- **Citoyen :** mettre un Stop pub, c'est un acte simple qui s'inscrit dans la démarche citoyenne de prévention des déchets.



 Découper selon les pointillés et scotcher sur votre boîte aux lettres.

ZOOM Les animations scolaires Sensibiliser les écoliers au tri des déchets

Les ambassadeurs de tri du SPECTOM proposent d'accompagner les enseignants à travailler sur le thème des déchets en proposant des interventions pédagogiques, de la documentation ainsi que des visites d'installations. Validé par l'inspection académique des Hautes-Pyrénées, le contenu des animations s'inscrit dans le cadre des programmes scolaires.



Pour plus d'information : 05 62 98 44 69
ou adressez par mail une demande à nos ambassadeurs :

David Paroix : dparoix.smectom@orange.fr
Lilian Baup : adt-lb@orange.fr



Le Métal

un déchet bien conservé !

QUOI TRIER ?

Dans les bacs à couvercle jaune ou dans les colonnes du tri sélectif :

Les emballages métalliques issus de la collecte sélective sont les canettes de boisson, les boîtes de conserve, les bidons de sirop, les boîtes à gâteaux, les bombes aérosols, les barquettes et le papier aluminium. Ces emballages sont ensuite triés selon leur nature au centre de tri de Capvern : **l'aluminium ou le fer.**



Erreurs à ne pas commettre !

Les métaux acceptés en collecte sélective ne sont pas les mêmes que ceux issus de l'apport en déchetteries.

Les métaux acceptés en **collecte sélective** font partie des emballages ménagers. Il est donc interdit de mettre de la ferraille sous une autre forme que celle donnée par les consignes de tri.

Les métaux devant être déposés en **déchetteries** sont les suivants : extincteurs, poêles, ustensiles de cuisines, outils de jardinage ou de bricolage, et tout autre déchet en métal



Le Saviez-vous ?

Tous les métaux sont recyclables à l'infini ! Ils représentent environ **5 %** du poids de nos poubelles.

La collecte sélective permet de récupérer des emballages recyclables en acier et en aluminium.

Chiffres clés :

100 Tonnes de fer
et 7 Tonnes d'aluminium
triées au centre de tri de Capvern
en 2011

12 454 € de recettes
générées en 2011
grâce à la vente des emballages
en aluminium et en fer issus de la
collecte sélective sur le territoire du
SMECTOM.

Comment dissocier le fer et l'aluminium ?

Un aimant géant qui surplombe le tapis du tri permet de séparer l'acier de l'aluminium. Cette séparation est nécessaire puisque les procédés de recyclage sont différents.



Comment recycle-t-on le métal ?

Une fois les métaux triés grâce aux séparateurs magnétiques, ces matériaux sont ensuite mis en balles et orientés vers les industriels de la métallurgie (aciérie, fonderie, affinerie) afin d'être recyclés.

Les industriels de la métallurgie transforment ces matériaux en matière secondaire pour en faire de nouveaux produits.

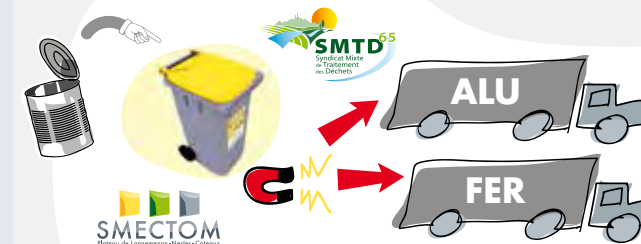
Les matériaux sont broyés puis affinés afin d'éliminer les impuretés. Ils sont ensuite fondus dans des fours à 1600°C.

L'acier, comme l'aluminium, est fondu et étiré sur une table de laminage pour être mis sous forme de plaques, de bobines, barres ou fils.

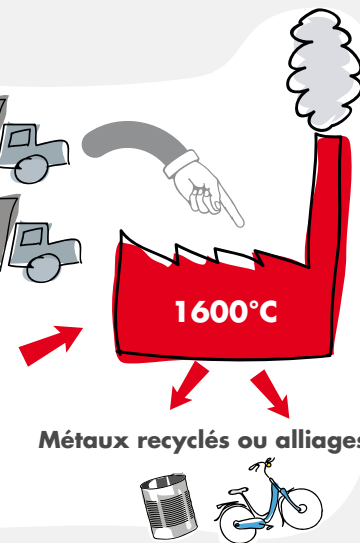
Ces métaux sont réutilisés pour la fabrication d'objets qui nous entourent au quotidien : boîtes de conserves, canettes, pièces métalliques, pièces automobile et aéronautique, fenêtres, portes, gouttières...

Pour créer de l'aluminium dit de « seconde fusion » qui sera utilisé pour la fabrication de pièces de fonderie pour l'automobile, l'aluminium sera enrichi de métaux d'alliage. On transformera cet alliage en lingots.

Métaux de la collecte sélective



Ferrailles de la déchetterie



Les avantages du recyclage

L'aluminium et l'acier sont recyclables à l'infini ! Leur recyclage permet donc d'économiser des matières premières : minerais de fer et de bauxite

La réduction des déchets à enfouir : c'est avantageux pour l'environnement, mais aussi pour les coûts d'élimination des déchets, donc nos impôts !

Les économies d'énergies : le recyclage de l'aluminium contribue à la lutte contre le réchauffement climatique ; en effet, refondre des canettes d'aluminium nécessite 95% d'énergie en moins que d'extraire ce métal à partir de minerai en première production

La fabrication de nouveaux produits à partir des métaux récupérés.

De réelles économies financières : le métal récupéré est vendu aux usines de recyclage, ce qui génère des recettes qui viennent en déduction des coûts de fonctionnement et donc, encore une fois, de nos impôts !

Pour vous aider à trier vos déchets, des outils sont **disponibles gratuitement** au SMECTOM ou dans les mairies de la zone.



Le tri des déchets
un réflexe à adopter
par chacun de nos gestes compte !
www.smeptomlannemezan.com

La FLORATRI®
Un outil original et illustré
pour connaître la classification
des déchets ménagers



Sacs de pré-collecte
Pour acheminer le verre
ou les emballages ménagers du domicile
jusqu'au point d'apport volontaire.

et bientôt : Le guide des DASRI, les autocollants
consignes de tri apposés sur les points d'apports
volontaires, le journal du smeptom n°4
qui paraîtra en mars 2013,...

La règlette MÉMOTRI®
Un outil ludique pour trouver facilement
la destination d'un déchet précis

Pour demander un outil par mail :
smeptomlannemezan@orange.fr

Accédez directement
au site avec votre Smartphone



www.smeptom-lannemezan.com

Direction publication : Bernard Plano - **Comité de rédaction :** S. Vielcazals, C. Donzac, L. Baup, D. Paroix - **Crédits photos :** V. Van Beuren - Made in ©, Eco-Emballages, SMECTOM, SMTD65, Fotolia, Joël Boyé - **illustrations :** V. Van Beuren

En collaboration avec :  ECO EMBALLAGES



SMECTOM
Plateau de Lannemezan - Nestes - Coteaux

N°3000, RD 938 - 65130 CAPVERN
Tél : 05 62 98 44 69 - Fax : 05 62 98 99 58
smeptomlannemezan@orange.fr

Le tri des déchets, un réflexe à adopter